

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE DELS FORCATS

Séance du 3 mars 2023

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
11	10	9

L'an deux mille vingt trois
Le vendredi 3 mars

A 20 heures, le Conseil municipal de la commune de Saint-Pierre Dels Forcats, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BLANQUE Pierre

Présents : M. BLANQUE Pierre - M. ECHARD Vincent – M. FOURNIER Daniel – M. GAURENNE Claude – Mme GAURENNE Sylvie - Mme INGLES Martine - Mme LINTZ Ghislaine - M. PINEDE Jean-Marie - Mme RODRIGUEZ Noémie

Absent excusé : M. BUL Alain

Secrétaire de séance : M. FOURNIER Daniel

Date de convocation : 27/02/2023

Objet de la Délibération :

Participation SIVM 2023

2023 / 003

Monsieur le Maire expose la délibération prise par le conseil d'administration du Syndicat à Vocations Multiples de la région de Mont Louis (SIVM) relative aux participations des communes adhérentes pour l'année 2023 :

- la participation de la commune de Saint Pierre dels Forcats s'élève à 5 456 € en fonctionnement et 53 171,28 € en investissement.

OUI l'exposé de son Président, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal :

... **APPROUVE** les montants de 5 456 € en fonctionnement et 53 171,28 € en investissement de participation au SIVM pour 2023.

Extrait du registre

... **DONNE POUVOIR** à monsieur le maire pour engager ces dépenses, prévues au BP 2023.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,

Le Maire,
Pierre BLANQUE

